



## Procès verbal

### Commission des arbitres

**Réunion du :** 26 / 04 / 2023  
**A :** 19H00 - Grande salle du district - 25400 ARBOUANS

**Présidence :** M. Claude Ravier

**Présents :** MM. Claude Ravier - André Chapuis - Raphaël Gerales - Christophe Lanoix - Fabrice Simard (Visio) - Eric Louvrier (Visio) - Quentin Guillaume - Ludovic Nening - Yannick Desgranges - Joan Marsiglia - Djamel Rabia

**Excusés :** Mme Florence Guillemain - Claude Caverzasio - Philippe Surdol

Claude Ravier ouvre la séance à 19h15. Il remercie les membres présents et excuse les personnes absentes.

#### Carnet :

La commission adresse ses sincères condoléances à :

- Antoine BOILEAU suite au décès de son grand-père

La commission adresse tout son soutien à :

- Pierre FAILLENET (membre de la CDA) et sa famille qui doivent faire face à une situation difficile,
- Christophe GIANCATARINA suite aux problèmes de santé qu'il rencontre actuellement,

Ainsi qu'à :

- Alexis PETITGUYOT
- Alain PATUROT
- Guillaume FRENAY

suite aux difficultés rencontrées sur les terrains récemment (aspects disciplinaires)

#### Courriers :

EXPEDITEURS	COURRIER	REPONSE CDA
CRA	Sanctions de plusieurs arbitres issus de notre district	La commission prend note.
CRA	Retour concernant une disponibilité d'un arbitre de district pour officier en Ligue	La commission prend note de l'information. L'arbitre concerné a officié en District.
Dieudonné KANUMUANGI	Information concernant sa situation personnelle	Le désignateur a pris contact avec M. KANUMUANGI et lui a conseillé une démarche à suivre.
CFA	Présentation d'un nouvel outil pour évaluer le ressenti des arbitres lors des matchs	La commission prend note.
Paul SCHRECKLINGER	Remerciement suite formation	La commission prend note et remercie M. SCHRECKLINGER pour son retour.

Mohamed ABBASSI	Demande attestation arbitrage	La commission donne son accord.
Ozkan OCAK	Retrait candidature Ligue R3 et demande candidature Ligue AAR2	La commission valide le retrait de la candidature Ligue R3. Concernant la candidature AAR2, elle ne pourra survenir que lors de la saison 2023/2024, les formations ayant déjà débutées.  M. OCAK sera affecté dans un groupe AA spécifique lors de la saison 2023/2024 dans l'optique de préparer cette candidature.
District Cote d'Or	Match délocalisé dans notre district	La CDA a désigné un arbitre mais la rencontre ne s'est pas jouée suite à un arrêté municipal.
LBFC	Désignation des arbitres pour la finale régionale Challenge Pitch U13	Suite à la finale départementale du Challenge Pitch U13, la CDA désigne : - Louis THEVENET - Issam KTARI Pour la représenter en finale régionale. Ils seront accompagnés de David NOIRET.
DTB	Communiqué concernant les tenues autorisées pour la pratique du football	Suite aux interrogations de certains arbitres, un communiqué a été réalisé et validé par le comité directeur du district. Il va être transmis aux arbitres prochainement par les services administratifs du district.
ASPSM	Retour concernant l'attitude d'un arbitre	Un courrier de demande d'explication a été fait. La commission est dans l'attente du retour de l'arbitre.
DTB	Retour Dr Heitzmann concernant certains dossiers médicaux	La commission prend note. Il ne reste plus qu'un seul arbitre inapte médicalement, faute d'avoir transmis les éléments nécessaires.
DTB	Remarque concernant la procédure de communication des arbitres avec les instances	Un rappel sera fait pour réexpliquer les modalités de communications par mail.
DTB	Information concernant l'utilisation de l'application téléphone de consultation des désignations	Une procédure réalisée par le district a été validée par la commission. Elle sera transmise aux arbitres.
DTB	Demande de faire un rappel concernant la procédure de dépôts des indisponibilités	Le nécessaire a été fait. Un échange a eu lieu concernant ces dépôts. La procédure évoluera à compter de la saison 2023/2024 afin d'éviter le travail chronophage pour le personnel administratif du district.
Commission de discipline	Retour concernant un dossier traité en commission de discipline incluant un arbitre et un observateur	Des explications ont été données sur le sujet et sur le sentiment de non prise en compte des rapports

		d'observateur dans la décision finale.
--	--	--

Une discussion s'est portée sur l'affectation de M. Yohann BOINON, arbitre arrivant dans notre district. Il a été observé par Claude RAVIER qui indique sa possibilité d'arbitrer en D1. De ce fait, il sera affecté dans cette catégorie mais pas observé sur cette fin de saison en raison du nombre d'observations à réaliser d'ici la fin de saison.

**Dossiers :**

SUJET	EXPLICATIONS	REPONSE CDA
HAKKAR Khemissi	Echanges de mail concernant sa situation	Fabrice SIMARD a pris contact avec Khemissi. Ce dernier souhaite continuer à arbitrer.
Rencontre CDA-Discipline	Une réunion était prévue afin d'évoquer le ressenti des arbitres	Claude RAVIER fait un retour sur son entrevue avec le président de la commission de discipline. Les échanges ont été courtois et constructifs pour éclaircir certains points.
RI CDA	Demande concernant les indisponibilités tardives + Délais dépôts des indisponibilités	La commission valide pour la saison 2023/2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais d'indisponibilité = 3 semaines</li> <li>- Au terme de 5 indisponibilités non valables = Convocation en CDA</li> <li>- Au terme de 8 indisponibilités non valables = Convocation en CDA préalable à une décision de radiation</li> </ul>
Logiciel de désignations	Nouveau logiciel destiné à faire les désignations mis en place	Ce nouveau logiciel soulève de grosses problématiques pour nos désignateurs. Il y a des dysfonctionnements pour la saisie mais également pour la perception par les arbitres et les clubs. Il y a également des problèmes de paramétrage des arbitres. C'est chronophage et produit de grandes pertes de temps de désignations actuellement. Un courrier sera fait à la CRA et au président de la Ligue.

**Attribution des Bonus CDA pour les arbitres de ligue :**

Ce sujet très sensible (bonus investissement en CDA demandé par la CRA pour le classement des arbitres de ligue) soulève de nombreuses interrogations et discussions entre les membres, notamment quant aux modalités d'attribution des points et au manque de cohésion des décisions prises au final par les différentes CDA de la ligue, certaines ne jouant pas le jeu et détournant l'esprit de ce bonus et des critères de notation qu'il contient.

Notre CDA a constamment joué la transparence et l'équité, décision qui, finalement, a eu des conséquences sportives pour ses propres membres.

Sur demande de Fabrice SIMARD, qui quitte la séance afin d'indiquer son mécontentement contre ce système de bonification et ses dérives, les membres CDA font part de leur accord pour que les décisions prises et les notes attribuées le soient par ceux d'entre eux non concernés par ce bonus.

Les arbitres de ligue concernés quittent la séance temporairement et les décisions seront prises par 4 membres, à savoir Claude RAVIER, Raphaël GERALDES, André CHAPUIS et Djamel RABIA.

Ces décisions font l'objet d'un PV spécifique.

### **Tour des pôles :**

#### **- Arbitres séniors :**

La mise en place en urgence et dans la contrainte du nouveau logiciel a provoqué un surcroît de travail et de stress pour les désignateurs.

Dans le secteur Nord, Raphaël GERALDES indique que cela se passe bien mis à part le nouveau logiciel. Durant le mois d'avril, il y a eu beaucoup de modifications de matchs (lieu, date, horaires) et de matchs remis nécessitant de faire des modifications.

Dans le secteur Sud, les désignations ont été plus compliquées en D1 en raison de nombreuses indisponibilités.

#### **- Jeunes arbitres :**

Beaucoup d'indisponibilités en avril avec les vacances.

Raphaël GERALDES indique avoir désigné, en collaboration avec Christophe LANOIX, 13 arbitres et 4 accompagnateurs pour le Challenge Pitch U13 départemental à Arbois le 15 avril. Cela ne s'est pas trop mal passé malgré le temps calamiteux.

Il y a beaucoup de nouveaux arbitres qui arrivent en JAD dans le secteur Nord. L'effectif est très jeune, 70% des arbitres ont entre 13 et 15 points.

Dans le secteur Sud, Christophe LANOIX indique que depuis la reprise en mars, les matchs sont quasiment tous couverts (toujours en U15, cela varie légèrement en U18 en fonction des indisponibilités). Il y a par ailleurs une recrudescence des indisponibilités non valables depuis cette date, principalement en raison des modifications des dates de match des arbitres-joueurs.

Christophe attire l'attention de la commission sur une situation survenue le week-end de Pâques. 20 arbitres étaient disponibles. 10 arbitres ont été appelés et ont refusé la désignation (aucun malus ne leur a été appliqué). Un match U18 a dû être découvert pour couvrir un match plus important.

#### **- Observateurs :**

Yannick DESGRANGES indique que la finale de la Coupe Crédit Mutuel aura lieu le dimanche 28 mai à 16h00 au stade Bonal.

A l'heure actuelle, 80% des observations séniors ont été effectuées.

En D1, les observations sont programmées et devraient être terminées d'ici une quinzaine.

Il y a trois groupes en D1, la CDA indique que :

- 1<sup>er</sup> des majors de tous les groupes arbitreront la finale de la Coupe Crédit Mutuel (sauf règlement contraire)
- 2<sup>e</sup> des majors de tous les groupes arbitreront la finale du Trophée de D1
- 3<sup>e</sup> des majors de tous les groupes sera désigné en tant que 4<sup>e</sup> arbitre lors de la finale de la Coupe Crédit Mutuel (selon acceptation du Comité Directeur après proposition)

Un nouveau groupe a été créé pour les arbitres nommés depuis le mois d'août. Ils seront observés par Christophe LANOIX. La CDA remercie Christophe pour cette proposition.

Un point de vigilance sera porté, dans la mesure du possible, sur les D4 qui n'auront pas été observés depuis deux saisons.

#### **- Formations :**

Une dernière session de correction des questionnaires aura lieu le mercredi 3 mai. Toutes les notes théoriques seront connues pour la réalisation des classements.

Concernant la formation Ligue, elle a débuté le 14 avril. Les arbitres présents sont concernés et travailleurs.

Quatre arbitres ne se sont pas présentés à cette première séance, ils devront donner des explications.

Suite à la première session, la décision a été prise de faire les formations à Besançon en accord avec les stagiaires.

- **FIA :**

Toutes les FIA de la saison sont clôturées (pour la partie théorique, quelques-unes sont en cours au niveau de la pratique).

Il y a donc 91 candidats qui ont été présentés à l'examen théorique pour 85 reçus (6 abandons).

Sur les 85 candidats présentés à l'examen pratique, 70 ont été reçus, 3 ont reçu un avis défavorable (dont 2 abandons) et 12 sont en attente de passer l'examen pratique.

Faute de compétition futsal jeune, le candidat (15 ans) de la FIA futsal Régionale ne pourra pas passer son examen avant octobre 2023, soit la saison prochaine. Ludovic NENING indique qu'il est incohérent de proposer une formation à destination d'arbitres qui ne pourront pas arbitrer car non éligibles, de par leur âge, aux championnats de futsal.

Par ailleurs, une question à ce sujet concernant les frais d'indemnisation de l'examen a été posée aux CTRA, celle-ci est restée sans réponse à ce jour.

Un courrier sera fait à la CRA-ETRA concernant les modalités d'accession à cette FIA régionale.

**Questions diverses :**

Claude RAVIER fait part du départ de Pierre FAILLENET en fin de saison, pour raisons familiales, et de son déménagement dans le Jura. La CDA apporte tout son soutien à Pierre et son épouse dans cette épreuve et souhaite le remercier très sincèrement pour l'ensemble de son travail depuis de très nombreuses années en CDA en tant qu'observateur, tuteur, examinateur et après une très longue carrière d'arbitre de district.

A ce sujet, la commission s'interroge sur les modalités de récompense des arbitres et membres CDA. Une réflexion doit être portée à ce sujet en lien avec les instances du district.

L'ordre du jour ayant été épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Claude RAVIER clôture la réunion à 22h40, souhaitant un bon retour à chacun.

La prochaine réunion de CDA restreinte aura lieu à Besançon le 7 juin 2023.

**Le Président,**

**C RAVIER**

**Le Secrétaire,**

**E LOUVRIER**